

# Faire ferme commu pour changer l'ag

Dans des fermes collectives aux activités diversifiées, des paysans inventent une nouvelle manière d'être agriculteur, en questionnant le rapport au travail et au capital de la profession.



Jeanne Macaigne.

**E**n ce mois de décembre, une flopée de chaussures crottées marque l'entrée de la salle commune de la ferme de Belètré, en Indre-et-Loire. Cette société coopérative et participative (Scop) agricole née en 2016 compte quatre associés et quatre salariés, et accueille deux stagiaires peaufinant leur projet d'installation. « *Je peux prendre le tracteur ?* », s'enquiert Lucie Thieriot, maraîchère et associée. Car ici le matériel est partagé. D'autres cultivent des céréales et les transforment en farine, puis en pain.

A la Tournerie, en Haute-Vienne, depuis 2015, douze amis ont pris

la relève d'un éleveur bovin. La ferme de 83 hectares accueille aujourd'hui du maraîchage, de la culture de céréales transformées en pain et en bière, de l'élevage de chèvres, vaches et cochons, une fromagerie et un bar associatif. Aux Volontoux, dans la Drôme, ils sont une vingtaine à travailler sur les quelque 30 hectares de la ferme, où ont été créées une épicerie et une friperie en plus de diverses activités agricoles. En Ile-de-France, la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) des Champs des possibles compte une soixantaine d'entrepreneurs-salariés agricoles. La plupart y testent pour un temps leur projet d'installation.

Mais une quinzaine ont choisi de développer durablement leurs activités au sein de la structure.

## UNE NOUVELLE VISION DU COLLECTIF

Chez les aspirants agriculteurs, particulièrement ceux qui ne viennent pas de ce milieu, le collectif a la cote. « *On rencontre de plus en plus de gens qui veulent s'installer à plusieurs avec l'idée de travailler de manière différente, avec plus de possibilités d'entraide et des contraintes moins fortes* », note ainsi Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur du Réseau national des espaces-tests agricoles.

Que l'on pense aux coopératives d'utilisation du matériel agricole, nées en 1945, ou aux groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), une forme juridique créée en 1962, le collectif n'est pas une notion nouvelle en agriculture. « *Ce qui est nouveau, c'est une certaine façon de le penser, comme une manière de reprendre une ferme, en développant chacun un atelier, et comme une réponse aux difficultés de transmission de certaines structures trop grandes et trop chères* », constate Cécile Gazo, sociologue qui travaille sur la diversification des dispositifs de soutien à l'installation.

Depuis plusieurs décennies, la tendance en France est en effet à la diminution du nombre d'exploitations – divisé par deux en trente ans [1] – et à leur

# ne riculture

agrandissement. Elles faisaient en moyenne 69 hectares en 2020, soit 27 de plus qu'en 2000 [2].

Etre plusieurs facilite l'installation. « *Mutualiser l'investissement de départ permet de devenir agriculteur sans trop s'endetter, en partageant les risques mais aussi en ayant la possibilité de se retirer sans que l'outil de production ne s'effondre* », note Alice Martin-Prével, coautrice d'une étude de cas sur le sujet et chargée de projet chez Terre de liens, une association qui facilite l'accès au foncier pour les paysans. Elle loue par exemple des terres aux fermes de Belètré et de la Tournerie. Simplifier les entrées et sorties dans le métier est l'un des objectifs de ces projets collectifs qui rompent avec le modèle familial de l'agriculture et la tendance à la spécialisation des fermes. « *Je voulais proposer un modèle différent où chacun puisse participer à la décision et où l'on crée de l'autonomie et de l'intelligence dans le travail* », explique Rémy Léger, qui en 2011 a fondé la Scop des Volontoux sur les terres autrefois cultivées par ses grands-parents.

Dans le quotidien des fermes, le collectif a de multiples avantages. Il permet de s'entraider et de mutualiser le matériel et les équipements. Des synergies sont développées entre les activités pour gagner en autonomie. Aux Volontoux, le fumier des brebis fertilise les sols. Les cochons de la Tournerie sont nourris avec le petit-lait de la fromagerie et la drèche\* de brasserie.

## AU FOUR ET AU MOULIN

Développer plusieurs ateliers permet de garder la main sur toute la chaîne de valeur

économique, de la production à la vente en passant par la transformation, tout en limitant la charge individuelle de cette pluriactivité. « *Nous mutualisons la totalité de notre temps de commercialisation, que ce soit pour les ventes à la ferme, sur le marché ou pour les livraisons auprès des magasins de producteurs* », raconte Thomas Gibert, l'un des maraîchers de la Tournerie. C'est aussi un gage de solidarité. « *La diversité permet de s'adapter au changement climatique et aux aléas économiques* », estime ainsi Rémy Léger.

A rebours de l'image sacrificielle d'un métier où l'on ne compte pas ses heures, ces groupes portent souvent une attention particulière au sujet. Selon l'Insee, les agriculteurs français travaillaient en moyenne 55 heures par semaine en 2019. Dans les fermes de Belètré, de la Tournerie et des Volontoux, la moyenne est plutôt autour de 45 heures. Chacun dispose de cinq semaines de vacances par an et de la majorité de ses week-ends : des contraintes sont organisées pour veiller à tour de rôle sur l'exploitation. « *Dès le départ, nous nous sommes fixé des priorités autour d'un triptyque temps de travail, rémunération, éthique de production* », explique Thomas Gibert. Aujourd'hui, les paysans de ces trois fermes parviennent à se dégager une rémunération équivalente au Smic.

A la différence des agriculteurs de la CAE des Champs des possibles, qui gardent une certaine autonomie dans la gestion de leur activité, les décisions relatives aux activités de ces trois exploitations et à leurs investissements sont prises en commun. Dans le

Gaec de la Tournerie, ou dans les Scop des Volontoux et de Belètré, chacun dispose d'une voix. Cette

forme Scop, rare en agriculture, a été choisie notamment parce qu'elle offre aux paysans associés le statut de salarié. « *Cela permet d'avoir une meilleure protection sociale en cas de maladie, de congé maternité, de chômage, et donc de pouvoir rebondir* », explique Mathieu Lersteau, l'un des cofondateurs de la ferme de Belètré.

## LA SCOP POUR FACILITER LES TRANSMISSIONS

Puis encore que dans le collectif, ces derniers voient dans la Scop une réponse à l'enjeu du renouvellement des actifs agricoles. Plus de la moitié des 400 000 agriculteurs français devraient partir à la retraite dans la prochaine décennie. « *Si on veut demain nourrir correctement les populations en agriculture bio, il va falloir beaucoup de monde dans les champs. Il y a un vrai problème de recrutement* », souligne Sylvain Péchoux, cogérant des Champs des possibles.

La coopérative facilite la relève en ce qu'elle permet une transmission des fermes, sans cession de leur capital, celui-ci restant au sein de la structure, propriétaire de l'outil de production. A Belètré, chaque associé

# AGIR

**Simplifier les entrées et sorties dans le métier est l'un des objectifs des fermes collectives**

\* **Drèche** : résidu d'orge cuite qui reste dans la cuve après la cuisson de la bière et le soutirage du moût.

[1] Voir les « Tableaux de l'économie française », édition 2020, Insee, curt.ly/NUNgT7

[2] Voir « Recensement agricole 2020 », Agreste, décembre 2021, curt.ly/TUNqRZM

# AGIR

## Ailleurs aussi de nouvelles formes de fermes s'inventent au pluriel

La création de fermes collectives en réponse à la problématique de la concentration des exploitations n'est pas propre à la France. En Belgique, une étude publiée en 2021 par le SAW-B, une association de défense de l'économie sociale, analyse l'émergence de « fermes partagées » en Wallonie, où le nombre d'exploitations a été divisé par trois depuis 1980 et leur taille moyenne augmentée du même facteur. « Il s'agit de "faire ferme" à plusieurs, dans un cadre non familial. Le collectif permet de se donner du courage, d'éviter l'isolement et de se serrer les coudes dans le cadre d'activités injustement peu rémunératrices, sous la pression qu'exercent les filières agroalimentaires industrielles sur les prix », notent les auteurs qui pointent aussi la diversité de ces fermes. Ailleurs, des fermes en commun s'inventent en intégrant les consommateurs. C'est le cas de la Gartencoop en Allemagne, où les 280 coopérateurs financent chaque année l'intégralité des charges de la ferme et participent ponctuellement aux travaux aux côtés de maraîchers salariés en échange d'un panier de légumes par semaine. Aux Pays-Bas, des « fermes seigneuriales » aux productions diversifiées se développent grâce à l'investissement de ménages qui en deviennent consommateurs, propriétaires et gestionnaires.

a apporté 3 000 euros de parts sociales, dont la valeur nominale, fixée à 50 euros, ne peut augmenter. « Si on quitte la Scop, ce sera avec 3 000 euros, pas plus, et demain, d'autres associés pourront nous rejoindre et s'installer comme agriculteur pour 50 euros », souligne Mathieu Lersteau. Comme les associés sont salariés, ils peuvent en outre prétendre à une retraite correcte alors que la vente de leur outil d'exploitation est aujourd'hui perçue par beaucoup d'agriculteurs comme le moyen de compenser la faiblesse de leur pension. « Mais certaines fermes ont atteint un tel niveau de capitalisation que leur reprise est incertaine et ne peut se faire qu'au prix d'un fort endettement, alors même que la rentabilité de l'activité est aléatoire », dénonce le militant de la Confédération paysanne.

Le développement de telles alternatives comprend cependant son lot de difficultés, à commencer par la nécessité d'une grande organisation et d'une bonne communication pour faire vivre les collectifs. Planning, fiches de poste, réunions régulières, tous ont développé des outils pour coordonner le travail et permettre les prises de décision. Ils insistent sur l'importance du facteur humain dans la réussite des projets et le besoin d'accompagnement. Les fondateurs de la ferme de la Tournerie se sont formés à la communication non violente, tandis que ceux de la ferme de Belèze ont fait appel à des psychosociologues spécialistes de l'agriculture en commun.

Autre écueil : les associés d'une Scop ne sont pas reconnus comme des chefs d'exploitation agricole à

part entière, ce qui les prive d'une partie des aides auxquelles ils pourraient prétendre comme la dotation jeune agriculteur (DJA) versée aux nouveaux installés. « Elle peut représenter autour de 20 000 à 30 000 euros par associé », chiffre Mathieu Lersteau, qui appelle à la reconnaissance d'une forme de Scop agricole et à un soutien de ces structures et des agriculteurs actuels qui, prenant leur retraite, choisiraient de céder leur ferme sans valoriser pleinement son capital d'exploitation (matériel, cheptel...).

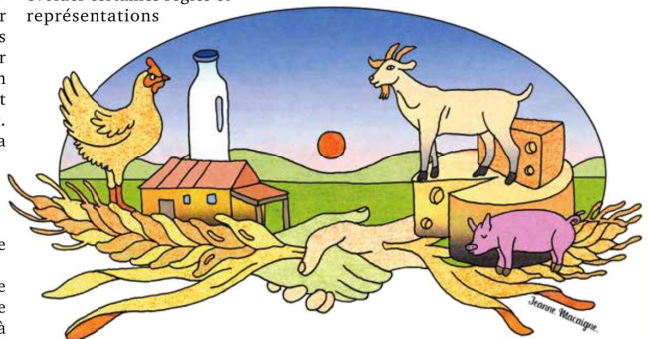
A son image, les membres de ces projets pluriels ne souhaitent pas seulement incarner des alternatives possibles. Ils veulent faire évoluer certaines règles et représentations

“  
La diversité permet de s'adapter au changement climatique et aux aléas économiques”

RÉMY LÉGER,  
fondateur de la Scop des Volonteurs

pour généraliser une agriculture alliant des pratiques responsables, une protection et une juste rémunération des agriculteurs, et un accès large à une alimentation de qualité.

Marion Perrier



## Agenda

2 ET 16 FÉVRIER

### ÉCOLE, BANLIEUE ET VOYAGES SCOLAIRES

PARIS 7<sup>e</sup>. Pour le nouveau cycle de son université populaire, le musée du quai Branly-Jacques Chirac a choisi de traiter la notion de transmission et de l'explorer en confrontant différentes disciplines. Le 2 février, l'historienne Pascale Barthélémy proposera une conférence sur l'école coloniale en Afrique de l'Ouest. Puis, le 16 février, Fabien Truong, sociologue spécialiste de la jeunesse des quartiers populaires et chroniqueur à Alter Eco, tiendra une conférence sur le thème des voyages scolaires et des variations autour de l'école en banlieue. Ces rencontres sont gratuites et ont lieu de 18 h 30 à 20 h au théâtre Claude Lévi-Strauss, 37 quai Jacques-Chirac.

Info : [cutt.ly/5iWdXtk](mailto:cutt.ly/5iWdXtk)

5 ET 6 FÉVRIER

### LES SURFERS DE L'ÉCONOMIE

PARIS 17<sup>e</sup>. Pour aborder autrement l'histoire de la pensée économique, la Cité de l'économie (Citéco) propose une création théâtrale en partenariat avec la compagnie Les Barbares. Les *surfers de l'économie* est un spectacle d'une heure avec deux comédiens qui retrace l'histoire et la pensée de la science économique de Platon jusqu'à John Maynard Keynes. La représentation a lieu de 15 h à 16 h dans les locaux de Citéco, 1 place du Général-Catroux, et l'entrée coûte entre 5 et 10 euros.

Info : [cutt.ly/viWdWfww](mailto:cutt.ly/viWdWfww)

8 FÉVRIER

### DES MÉTROPOLIS LOW-TECH

PARIS 7<sup>e</sup> ET EN LIGNE. La démarche low-tech, consistant à s'inscrire en porte-à-faux de l'idée d'un progrès technique infini et capable de répondre à l'ensemble des défis, peut concerner toute une série de pans de la société. Dans cette optique, le Labo de IESS présente son étude « Pour des métropoles low-tech et solidaires ». Seront notamment présents à cette présentation, Hugues Sibille, président du Labo, et Philippe Bihoux, ingénieur et directeur général de l'agence d'architecture pluridisciplinaire Arep. Cette rencontre a lieu de 18 h à 20 h et est accessible aussi bien en visioconférence que dans les locaux du Labo, 5 rue Las Cases. L'inscription est obligatoire mais gratuite.

Info : [cutt.ly/0iWdHHA](mailto:cutt.ly/0iWdHHA)

12 FÉVRIER

### HOMMES, ROBOTS ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

PARIS 17<sup>e</sup>. Elle est annoncée comme la prochaine, ou l'actuelle, révolution économique. Des maisons dites « intelligentes » aux voitures autonomes, l'intelligence artificielle (IA) est de plus en plus présente. Pour mieux cerner cette technologie et répondre aux questions comme « que désigne le terme d'intelligence artificielle ? », « les robots annoncent-ils réellement la fin du travail ? », « comment vont-ils nous transformer ? », etc., la Cité de l'économie organise une conférence avec Laurence Devillers, professeure à Sorbonne Université en IA et chercheuse au Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (Limis) du CNRS. La conférence a lieu à 15 h dans les locaux de Citéco, 1 place du Général-Catroux, et est gratuite.

Info : [cutt.ly/5iWdNAc](mailto:cutt.ly/5iWdNAc)

Connectez-vous sur [www.alternatives-economiques.fr/agenda](http://www.alternatives-economiques.fr/agenda) pour annoncer vos manifestations. Pour pouvoir paraître dans le prochain numéro, l'annonce de votre initiative doit nous parvenir avant le 15 du mois.

## Alternatives Économiques

le média qui appartient  
à un milliardaire  
ses salariés



L'accès à tous les articles  
publiés quotidiennement

+

L'application mobile  
réservée aux abonnés

+

Le magazine chaque mois  
dans votre boîte aux lettres

PROFITEZ DE NOTRE

OFFRE  
DÉCOUVERTE

POUR VOUS ABONNER

1 €

le premier mois

puis 78 € par an  
ou 7,90 € par mois

[abo.alternatives-economiques.fr](http://abo.alternatives-economiques.fr)